

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La loi du transfert de la capitale de l'Italie à Florence a été adoptée par le Sénat, dans sa séance du 9 décembre, par 154 voix contre 47.

Le sénat a encore voté, le 10 décembre :

Le projet de loi pour l'inscription au grand livre de la dette publique de 1.067,000 fr. de rente en faveur de la ville de Turin ;

Le projet autorisant les compagnies industrielles et commerciales à établir leur siège ailleurs que dans la capitale ;

Le projet de transfert de la cour de cassation de Milan à Turin ;

Et d'autres projets d'intérêt local.

Le discours dans lequel M. le marquis d'Azeglio a établi si nettement la différence entre Rome ville éternelle et Rome capitale de l'Italie inspire à l'International les réflexions suivantes :

« On dira que la solution proposée créera pour Rome une situation anormale, unique. Est-ce que la situation de Rome n'a pas toujours été, depuis quinze siècles, particulière et unique? Rome n'est pas seulement italienne, elle est universelle : c'est un fait que rien, jusqu'ici, n'a pu détruire. La question romaine n'est donc pas seulement italienne, elle est européenne, catholique; c'est ce que le discours de M. d'Azeglio fait parfaitement comprendre. Il faut donc que le gouvernement italien, pour la résoudre, traite et s'entende avec les Etats catholiques, car il ne peut la trancher seul. Faire de Rome sa capitale, pour

le royaume d'Italie, c'est dépouiller les catholiques de la capitale de leur conscience.

» Il ne faut pas s'attendre à ce que les gouvernements des nations catholiques ou en majorité catholiques lui permettent de le faire. Il n'y a donc qu'un compromis entre l'Italie et les nations catholiques qui puisse amener à la solution de ce problème difficile. La convention franco-italienne peut avoir ses imperfections; quelle convention n'en a pas? mais elle est un pas dans cette voie; c'est pourquoi elle est bonne, et c'est pourquoi M. d'Azeglio la vote.»

La municipalité de Florence a pris plusieurs mesures pour l'extension de la capitale nouvelle de l'Italie. Les murs qui entourent à présent la ville, seront démolis, et leur emplacement sera transformé en promenades publiques.

Plusieurs villages, dans le voisinage de Florence, entreront dans son enceinte.

On écrit de Rome, le 9 décembre :

Le conseil de guerre français a jugé les quatre brigands prévenus de l'assassinat de deux gendarmes français. Le nommé Vincent Graziani, Napolitain, a été condamné à mort, et un autre des prévenus à trois ans de travaux forcés. Les deux autres ont été acquittés et remis en liberté.

Le saint-père vient d'envoyer 5,000 francs pour venir au secours des victimes des inondations à Ferrare, et autant pour les inondés de Florence. Une somme plus forte encore a été envoyée aux malheureux inondés d'Espagne. En reproduisant cette nouvelle, le Con-

temporeo de Florence fait ressortir l'injustice de ces accusations, suivant lesquelles le denier de Saint-Pierre servirait à alimenter le brigandage.

On écrit de Berlin à la Nouvelle presse libre, de Vienne, que le projet de rendre le nord du Sleswig au Danemark est aujourd'hui hors de doute.

« On garde, ajoute ce journal, un profond secret à cet égard; mais, néanmoins, il a transpiré que l'Angleterre, la Russie et la France sont d'accord pour que le Lauenbourg, le Holstein et le Sleswig méridional soient donnés à la Prusse, à condition que le Sleswig septentrional soit donné aux Danois.»

On écrit de Berlin à l'Agence Havas :

Les journaux ont colporté le bruit que les négociations entre la Prusse et le duc d'Augustenbourg avaient conduit à la conclusion d'une convention militaire qui aurait pour conséquence la reconnaissance imminente du duc par le gouvernement prussien. Cette assertion est évidemment erronée. Le gouvernement n'attache pas une grande importance à la conclusion d'une convention militaire. En première ligne des concessions que la Prusse se croit obligée de demander au duc se trouvent la convention maritime, et la garantie de la prompt exécution du canal entre la mer du Nord et la mer Baltique.

Ces concessions seront nécessaires pour l'avenir d'une flotte digne de la Prusse et de l'Allemagne. Si la nouvelle a un fondement quelconque, elle ne peut reposer que sur le fait que le duc d'Augustenbourg a offert à la

Prusse la conclusion d'une convention militaire, à la condition que le gouvernement de Berlin le reconnaisse sans retard comme duc du Sleswig-Holstein. Il va sans dire que cette offre ne sera pas jugée suffisante. A la vérité, les négociations entre le duc d'Augustenbourg et le gouvernement prussien, si elles ont réellement commencé, ce qui peut encore être contesté, ne sont pas près d'aboutir à un résultat palpable.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

On a dit que le gouvernement français s'était occupé, dans ces derniers temps, de la question des duchés, et que M. de Bismark lui avait donné à cet égard des explications rassurantes. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la première de ces nouvelles n'est pas plus vraie que la seconde.

Les nouvelles mises en circulation sur l'établissement d'un dépôt de charbons dans la mer du Nord, et les prétendues demandes de la France au sujet de la cession des houillères du bassin de la Saar, appartiennent également au domaine des inventions.

Le gouvernement prussien se montre de moins en moins favorable à la libre expression de la pensée. Par une mesure exceptionnelle qui témoigne d'une grande méfiance de sa part vis-à-vis d'Etats voisins qui avaient eu jusqu'à présent de bons rapports avec la Prusse, il a fait interdire la circulation, dans toute la monarchie prussienne, de plusieurs journaux de Saxe, de Hanovre et de Bavière.

Le Nordstlesvige Tidende annonce que le roi

PROUILLERON.

9

LA DYNASTIE DES FOUCHARD.

(Suite.)

XIII.

Or donc, l'an mil huit cent trente-sept, le sixième jour de juin, la dynastie des Fouchard, les trois générations réunies, attendait dans le salon de gala de Fouchard Jean, premier du nom les convives appelés à prendre part au festin dont nous avons fait connaître la portée diplomatique. Tout Chemelles était en rumeur, les commères sur le pas de leur porte échangeaient leurs observations : « Sont-ils heureux ces Fouchard! disait l'une. — Vont-ils s'en donner! disait l'autre. — Tout va aux riches! disait la troisième. — Sont-ils heureux! sont-ils heureux! répétait le chœur. »

— Eh non! bonnes gens, eût pu répondre quelqu'un de doué de seconde vue, ne vous y trompez pas; le bonheur est plutôt dans vos pauvres maisons, si vous avez des desirs simples et une conscience tranquille.

Du reste, sans être ange ni sorcier, il était facile, aux seules apparences, de voir que les Fouchard n'étaient pas parfaitement heureux. Urbain, toujours sombre, se promenait de long en large dans le salon, les mains derrière le dos, la tête basse, songeant profondément : l'ambition dévorait cet homme et ne lui laissait pas une heure de repos; Achille, la moustache en croc, frisé, pommade, tiré à quatre épingles, ganté dans le dernier goût, chassé comme Vestris, était, avec tout cela, d'une humeur nasacrante. Des yeux il ne quittait pas le père Fouchard qui, terriblement embarrassé de sa personne, allait de la salle à manger au salon et vice versa, ne sachant où donner de la tête.

« Hein! quelle caricature, disait Achille entre ses dents, si ce n'était justement aujourd'hui, j'en créverais de rire.... Faut-il tout de même être à ne bâte! »

Or, voici la cause de l'irritation extrême du jeune beau. La garde-robe du père Fouchard, depuis longues années, se composait exclusivement d'une veste de travail pour les jours ouvriers, et d'une lévite, désormais fort usée, pour les dimanches; néanmoins, il obtenait une variante à ces deux costumes en mettant une blouse grise par-dessus la lévite, c'é-

tait la tenue de voyage et d'affaires, une sorte de demi-habillé. On conçoit aisément qu'Achille ne trouva ni l'une ni l'autre de ces toilettes convenable pour un dîner prié. Donc, après une dispute, — c'était de règle dans la famille — il obtint que son grand père irait à Blois se faire faire un habit noir; il donna l'adresse de son tailleur, ajouta quelques recommandations et dormit ensuite sur les deux oreilles.

Le bonhomme alla bien à Blois, effectivement, mais le tailleur demandait cent vingt francs pour un habit. « Cent vingt francs! s'écria le père Fouchard indigné, une blouse coûte trois francs, on en trouve même à trente sous! » Secouant la poussière de ses souliers, il s'en fut chez un fripier, retourna cinquante defroques, et fit à la fin une trouvaille incomparable : un habit à la française en velours vert, à côtes, galonné de rouge et décoré de deux rangs de boutons d'un métal blanc, brillant, superbe.

— Est-ce de l'argent? demanda-t il.

— Je ne le garantirais pas absolument, répondit le fripier, mais l'habit appartenait au marquis de Giseuil, vous pensez bien que...

— Au marquis de Giseuil! cet habit-là?

— Mais!... regardez son chiffre, L. G., Louis de

Giseuil, surmonté d'une couronne de marquis, si vous vous y connaissez?

— Sûrement que je m'y connais, dit le bonhomme qui, par le fait, n'avait jamais vu jusque-là ni couronne de marquis, ni boutons de livrée sur un habit de piqueur — Et pourquoi a-t-il vendu son habit, le marquis de Giseuil?

— Ruiné, mon cher! dit le fripier en baissant la voix.

« Oh! oh! pensa le bonhomme, un habit de marquis, avec son chiffre, c'est comme une manière de signature ça. » Il compta les boutons, sans faire semblant de rien; il y en avait vingt-quatre : à deux francs pièce tout au moins; quarante-huit francs. On faisait l'habit trente-six francs; bénéfice net pour l'acheteur douze francs. Ce qu'il n'avait fait de sa vie, le père Fouchard acheta sans marchander. L'habit, à la vérité, trop court et trop étroit, mettait son nouveau possesseur à la torture.... mais il y avait douze francs de bénéfice!

De retour à Chemelles, le père Fouchard ne parla de son emplette à personne, et la plaça religieusement au fond de son armoire; puis, au lieu de faire d'une pierre deux coups et d'utiliser les douze francs de bénéfice, il donna sa vieille lévite à re-

de Danemark a reçu, le 7, à Kolding, une députation des habitants du Sleswig septentrional qui lui ont présenté une adresse de loyauté.

Christian IX leur a répondu qu'il éprouvait le plus profond regret de la séparation du Sleswig, mais qu'il espérait que, vu la cession du Sleswig, les Sleswigois du Nord sauraient supporter avec raison et patience leur destinée.

Les députés avaient déposé les emblèmes danois qu'ils avaient mis pour l'audience, le roi n'ayant voulu les recevoir que dans leur qualité des Sleswigois.

Un journal étranger assure que la Russie ne se contentera pas de la suppression des couvents catholiques en Pologne, et qu'elle prendra d'autres mesures contre la religion catholique, notamment pour soumettre l'Église catholique, en Russie, à la direction d'un synode, comme l'Église grecque.

Les journaux américains sont presque en entier remplis des appréciations diverses sur la marche de Sherman en Georgie, que les hommes du Nord croient appelée à porter le dernier coup aux confédérés.

Le *Chronicle* d'Augusta contient les dépêches que voici :

« Richmond, 18 novembre.

» Aux Georgiens.

» Jamais vous n'avez eu une plus belle occasion de détruire l'ennemi. Mettez tout à la disposition de nos généraux, éloignez tous les approvisionnements du sentier des envahisseurs, et jetez sur sa voie toutes les obstructions possibles. Que tout citoyen armé de son fusil et tout nègre armé de sa pelle et de sa hache fassent le devoir d'un bon soldat. Vous pouvez détruire l'ennemi en retardant sa marche. Tenez bon, Georgiens ! Agissez promptement et ne craignez pas !

» B.-H. HILL, sénateur.

» J'approuve cordialement cet appel.

» JAMES A. SEDDON,

» Secrétaire de la guerre. »

« Mâcon, 18 novembre. — Une colonne yankee a descendu le chemin de fer de la Georgie et s'est divisée à Decatur : une moitié marche sur Covington, et l'autre sur la route de Rockridge.

» A Stone-Mountain, ils ont brûlé toutes les maisons inoccupées, c'est-à-dire les deux tiers de la ville. Ils dévastaient tout le pays.

» L'armée de Sherman forme un carré parfait, avec ses convois au centre. On ignore si elle marchera sur Eatontown ou Athènes.

» Cent cavaliers yankees ont paru à School-Circle et ont brûlé la station du chemin de fer. On ne croit pas qu'ils soient allés plus loin. Leur infanterie était campée mercredi soir près d'Old-Sheffield. On ajoute que l'ennemi a brûlé Monticello et Hillsboro. On en

tourner.

Achille, sachant que son grand-père avait été à Blois, ne s'inquiéta de rien.

Le grand jour venu, après avoir bien tiré sur les coutures, pour l'allonger un peu, s'il se pouvait, le père Fouchard endossa son habit à boutons d'argent, et attendit fièrement les invités. De temps en temps il ouvrait la porte donnant sur la rue et faisait semblant de regarder en l'air, comme pour consulter le temps : au fond, il voulait se montrer « Quiens ! disaient les gamins, parait qu'il vont jouer la comédie, v'là le père Fouchard habillé en postillon. » Tout alla bien pendant un certain temps, les garçons traiteurs qui dressaient le couvert, riaient fort, mais sans en dire le motif : il n'est pas défendu d'être gai, que diable ! D'ailleurs la mère Jacquet et la veuve Pointreau partageaient les illusions du père Fouchard, et lui faisaient de gros compliments sur sa belle veste. « Comment ! une veste ! c'est un habit, s'il vous plaît, répondait le bonhomme, d'un air triomphant. »

Les triomphes, hélas ! sont souvent de courte durée : l'arrivée d'Achille mit fin bien vite à celui du père Fouchard. Dire la stupefaction et la colère du jeune fashionable, lorsqu'il vit son grand-père

infère qu'il veut atteindre le chemin de fer central à Gordon.

» Le chemin de fer de la Georgie ne va plus que jusqu'à Union-Point.

» Ici l'émotion est fort grande. Le général Cobb a appelé aux armes tous les hommes valides ; ceux qui ne répondront pas à l'appel seront arrêtés.

» Au surplus, les autorités militaires font tout leur possible pour arrêter l'ennemi, et elles seront soutenues par toute la communauté. Il serait imprudent de révéler les forces dont nous disposons.

» Mercredi soir, Wheeler a combattu l'ennemi à dix milles au-delà de Griffin. Les Yankees marchaient à deux colonnes, fortes d'environ 30.000 hommes. Wheeler, dans la soirée, s'est rabattu sur Griffin, et nos fantassins se sont retirés à Barnesville. Il est probable que Sherman occupe à présent Griffin, et qu'il fera incessamment une démonstration sur Macon et peut-être sur Milledgeville.

» L'habitation du gouverneur Brown, à Canton, dans le comté de Cherokee a été brûlée jusqu'aux fondations, il y a quelques jours. L'officier qui commandait les Vandales chargés d'exécuter l'ordre de destruction, n'a accordé que quinze minutes à la famille qui habitait cette résidence pour déménager. Tout ce qu'on n'a pu emporter a été brûlé. La mairie, les hôtels, l'Académie, les prisons et les deux tiers des maisons de Canton ont été la proie des flammes. »

Beauregard a lancé à Corinth, le 18, une proclamation par laquelle il invite les Georgiens à dévaster eux-mêmes leur territoire, et à tout détruire en avant, en arrière, autour de Sherman. Le général louisianais leur annonce qu'il sera bientôt au milieu d'eux.

M. MOCQUARD.

Né à Bordeaux, le 11 novembre 1791, M. Constant Mocquard venait donc à peine d'entrer dans sa soixante-quatorzième année, le 9 décembre 1864, jour de sa mort. Il fit avec éclat ses études au Prytanée de Paris, où il avait une bourse, remporta un prix d'honneur au concours général et prit ensuite ses inscriptions à l'École de droit.

Mais avant d'avoir terminé son cours, en 1812, le futur secrétaire intime de Napoléon III fut envoyé par Napoléon I^{er}, à Wurtzbourg, en qualité de secrétaire de légation. Dès 1813, il avait le titre de chargé d'affaires. Les événements qui signalèrent la fin de cette année désastreuse l'ayant ramené sans fonctions dans la capitale de l'Empire, il reprit et acheva ses études de droit, momentanément interrompues, et se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats.

M. Constant Mocquard n'était encore que simple stagiaire lorsqu'en 1817 il se signala en plaidant, en compagnie de MM. Ménilhou et

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

laide, n'est point en notre pouvoir. Si les sarcasmes et les reproches pouvaient suppléer à l'aiguille et au carreau d'un tailleur, le père Fouchard eût été, en quelques minutes, habillé de pied en cap. Mais c'était peine perdue, Achille s'exosilla inutilement. Pour comble de malheur, il n'y avait pas possibilité de remplacer l'habit par l'ancienne lévite, en ce moment décosue ; de songer à la veste de travail ou à la blouse, pas moyen : il fallut se résigner.

Las de dire, le malheureux Achille finit par se jeter dans un fauteuil, et il y rongea son frein, tandis que M. Fouchard, de Cormeray, qui s'était contenté de hausser les épaules en voyant l'accablement de son père, continuait sa promenade silencieuse. Le père Fouchard allait et venait d'un air affairé ; certes, il était fort penaud, et pourtant la pensée de ses vingt-quatre boutons à quarante sous pièce, le consolait un peu. « Dame, se disait-il, si je ne suis pas à la mode, il n'y a toujours pas d'argent perdu. »

L'heure du dîner approchait : tout-à-coup une idée lumineuse traversa l'esprit d'Achille ; se levant sans rien dire, il courut à l'auberge du *Lion-d'Or*, fit atteler, et alla mettre sa personne et son tilbury à

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

laide, n'est point en notre pouvoir. Si les sarcasmes et les reproches pouvaient suppléer à l'aiguille et au carreau d'un tailleur, le père Fouchard eût été, en quelques minutes, habillé de pied en cap. Mais c'était peine perdue, Achille s'exosilla inutilement. Pour comble de malheur, il n'y avait pas possibilité de remplacer l'habit par l'ancienne lévite, en ce moment décosue ; de songer à la veste de travail ou à la blouse, pas moyen : il fallut se résigner.

Las de dire, le malheureux Achille finit par se jeter dans un fauteuil, et il y rongea son frein, tandis que M. Fouchard, de Cormeray, qui s'était contenté de hausser les épaules en voyant l'accablement de son père, continuait sa promenade silencieuse. Le père Fouchard allait et venait d'un air affairé ; certes, il était fort penaud, et pourtant la pensée de ses vingt-quatre boutons à quarante sous pièce, le consolait un peu. « Dame, se disait-il, si je ne suis pas à la mode, il n'y a toujours pas d'argent perdu. »

L'heure du dîner approchait : tout-à-coup une idée lumineuse traversa l'esprit d'Achille ; se levant sans rien dire, il courut à l'auberge du *Lion-d'Or*, fit atteler, et alla mettre sa personne et son tilbury à

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

la disposition de Mlle Chevert.

En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

laide, n'est point en notre pouvoir. Si les sarcasmes et les reproches pouvaient suppléer à l'aiguille et au carreau d'un tailleur, le père Fouchard eût été, en quelques minutes, habillé de pied en cap. Mais c'était peine perdue, Achille s'exosilla inutilement. Pour comble de malheur, il n'y avait pas possibilité de remplacer l'habit par l'ancienne lévite, en ce moment décosue ; de songer à la veste de travail ou à la blouse, pas moyen : il fallut se résigner.

Las de dire, le malheureux Achille finit par se jeter dans un fauteuil, et il y rongea son frein, tandis que M. Fouchard, de Cormeray, qui s'était contenté de hausser les épaules en voyant l'accablement de son père, continuait sa promenade silencieuse. Le père Fouchard allait et venait d'un air affairé ; certes, il était fort penaud, et pourtant la pensée de ses vingt-quatre boutons à quarante sous pièce, le consolait un peu. « Dame, se disait-il, si je ne suis pas à la mode, il n'y a toujours pas d'argent perdu. »

L'heure du dîner approchait : tout-à-coup une idée lumineuse traversa l'esprit d'Achille ; se levant sans rien dire, il courut à l'auberge du *Lion-d'Or*, fit atteler, et alla mettre sa personne et son tilbury à

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

laide, n'est point en notre pouvoir. Si les sarcasmes et les reproches pouvaient suppléer à l'aiguille et au carreau d'un tailleur, le père Fouchard eût été, en quelques minutes, habillé de pied en cap. Mais c'était peine perdue, Achille s'exosilla inutilement. Pour comble de malheur, il n'y avait pas possibilité de remplacer l'habit par l'ancienne lévite, en ce moment décosue ; de songer à la veste de travail ou à la blouse, pas moyen : il fallut se résigner.

Las de dire, le malheureux Achille finit par se jeter dans un fauteuil, et il y rongea son frein, tandis que M. Fouchard, de Cormeray, qui s'était contenté de hausser les épaules en voyant l'accablement de son père, continuait sa promenade silencieuse. Le père Fouchard allait et venait d'un air affairé ; certes, il était fort penaud, et pourtant la pensée de ses vingt-quatre boutons à quarante sous pièce, le consolait un peu. « Dame, se disait-il, si je ne suis pas à la mode, il n'y a toujours pas d'argent perdu. »

L'heure du dîner approchait : tout-à-coup une idée lumineuse traversa l'esprit d'Achille ; se levant sans rien dire, il courut à l'auberge du *Lion-d'Or*, fit atteler, et alla mettre sa personne et son tilbury à

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

laide, n'est point en notre pouvoir. Si les sarcasmes et les reproches pouvaient suppléer à l'aiguille et au carreau d'un tailleur, le père Fouchard eût été, en quelques minutes, habillé de pied en cap. Mais c'était peine perdue, Achille s'exosilla inutilement. Pour comble de malheur, il n'y avait pas possibilité de remplacer l'habit par l'ancienne lévite, en ce moment décosue ; de songer à la veste de travail ou à la blouse, pas moyen : il fallut se résigner.

Las de dire, le malheureux Achille finit par se jeter dans un fauteuil, et il y rongea son frein, tandis que M. Fouchard, de Cormeray, qui s'était contenté de hausser les épaules en voyant l'accablement de son père, continuait sa promenade silencieuse. Le père Fouchard allait et venait d'un air affairé ; certes, il était fort penaud, et pourtant la pensée de ses vingt-quatre boutons à quarante sous pièce, le consolait un peu. « Dame, se disait-il, si je ne suis pas à la mode, il n'y a toujours pas d'argent perdu. »

L'heure du dîner approchait : tout-à-coup une idée lumineuse traversa l'esprit d'Achille ; se levant sans rien dire, il courut à l'auberge du *Lion-d'Or*, fit atteler, et alla mettre sa personne et son tilbury à

la disposition de Mlle Chevert. En ce moment la vieille demoiselle rajustait, pour la vingtième fois, un tour de cheveux qui avait pour mission d'orner ses tempes, et surtout de cacher une certaine verrue, placée au coin du sourcil. La respectable personne avait sur le visage quatre tubercules semblables, et elle les appelait des grains de beauté ; mais celui-là, gros et velu, lui déplaisait.

— Allons, ma mignonne, dit-elle à Marie, en déposant le miroir, en voilà assez, nous sommes déjà bien trop jolies pour un dîner de village.

— Oui, ma tante, répondit la jeune fille en souriant.

Vraiment pouvait-elle se croire laide, la pauvre enfant ? Non, ce n'est pas probable. Toutefois, les compliments que lui faisait sa tante, en s'adjugeant toujours à elle-même la meilleure part, devaient lui inspirer beaucoup de modestie. Parfois, il est vrai, Victoire lui disait tout bas à l'oreille : « Bah ! bah ! vous ne ressemblez pas pu à mamzelle qu'une casserole neuve ne ressemble à un vieux chaudron. » Marie prenait tout cela gaîment, et, s'il lui venait le désir d'être belle, c'était uniquement pour plaire à celui qu'elle aimait. Peut-être même y songeait-elle en répondant à sa tante un oui plus complaisant que

Nouvelles Diverses.

L'Empereur a adressé à M. Rainbaux, genre de M. Mocquard, la dépêche télégraphique suivante :

« Je suis désolé de la mort de votre beau-père. C'était mon ami. Cette perte est aussi cruelle pour moi que pour vous. Mon amitié est assurée à ses enfants. »

Depuis jeudi dernier, l'Empereur, profondément affecté par la mort de M. Mocquard, n'a paru à aucune des réceptions qui ont eu lieu à Compiègne.

— Par décret du 9 décembre, M. l'abbé Gueullette, curé de Notre-Dame-de-Moulius, est nommé à l'évêché de Valence, en remplacement de Mgr Lyonnet, nommé à l'archevêché d'Albi.

— Le *Moniteur* publie deux décrets qui complètent les réformes postales commencées dès l'an dernier, et poursuivies par M. Vandal avec la plus louable activité.

En vertu du premier de ces décrets les inspecteurs des postes dans chaque département prendront le titre de *directeur*, et les anciens directeurs seront appelés *receveurs*.

Par le second, le service d'inspection des postes est divisé en six circonscriptions, à l'effet d'assurer la plus prompte transmission des correspondances, tant sur les voies ferrées que sur les voies de terre.

Le *Moniteur* annonce, en outre, que cet ensemble de mesures ne tardera pas à être com-

plété. Mais, si faute il y avait, elle n'eut pas le temps de s'en faire un reproche, la porte s'ouvrit, et Victoire annonça que M. Achille Fouchard attendait ces dames pour les conduire en voiture chez son grand-père.

— Ah ! dit Mlle Chevert, voilà une attention fort aimable... Victoire ! Victoire ! dites que nous descendons tout de suite... Alons, Marie, mon enfant, partons, ne nous faisons pas attendre... Ce M. Achille doit être un jeune homme bien élevé.

Mlle Chevert et Marie descendirent avec un empressement de bon goût, sans trop de hâte, néanmoins, « il y a une nuance, disait Mlle Chevert. Mais, après les saluts d'usage, quand il fut question de prendre place dans la voiture, impossible de s'y loger trois. Achille offrit de faire monter ces dames et de conduire son cheval par la bride.

— Non, grand Dieu ! s'écria Mlle Chevert, je ne souffrirai jamais cela. — Mais précisément voici mon cousin Dusseaux qui se rend au même lieu que nous, je vais lui confier Marie. — Tu veux bien, n'est-ce pas, petite ? La poussière parattra moins sur ta robe que sur la mienne.

— Oh ! certainement, ma tante, montez bien vite, ce cheval s'impatiente.

plété par la création du nouvel hôtel des postes, qui répondra complètement à tous les besoins du service.

— On annonce que l'arrêt de la cour impériale de Paris dans l'affaire du comité électoral des Treize vient d'être délégué à la cour de cassation.

On dit également que l'affaire des correspondants va revenir devant la cour souveraine, sur le pourvoi dirigé contre l'arrêt de la cour impériale de Rouen.

— Nous lisons dans la Gazette de France :

« L'objet presque unique des conversations du Palais est, comme on le pense bien, l'arrêt rendu dans l'affaire des Treize. C'est qu'en effet cette grave question n'intéresse pas seulement les quelques avocats compris dans la poursuite, c'est une question d'intérêt général intéressant tous les citoyens.

« L'incident que nous avons rapporté hier soulève aussi une question importante, la publicité des audiences et la liberté de défense. Et cette question spéciale émeut, on peut le dire, tous les avocats. Voici le texte des conclusions posées par les défenseurs et prévenus auxquels l'entrée a été refusée à l'audience de la cour :

« Plaise à la cour,

« Attendu que l'entrée de l'audience a été interdite par les officiers de police à plusieurs prévenus, à des intervenants et à des avocats de la cause quand ils se sont présentés pour assister à la lecture ;

« Que cette interdiction a eu lieu par suite de la consigne que les officiers de police ont dit avoir reçue ;

« Attendu que les portes, qui doivent être ouvertes au public, étant fermées, et ne pouvant l'être à cause de la consigne, il a été impossible aux prévenus et aux avocats dont les noms sont écrits au bas des présentes conclusions, de pénétrer dans l'audience et d'entendre l'arrêt ;

« Attendu que d'une part la publicité de l'audience ordonnée par la loi, d'autre part la nécessité pour ceux qui pourraient se pourvoir en cassation de le faire dans les trois jours de la prononciation donnaient nécessairement le droit à chacun de ceux que l'arrêt concernait d'assister à l'audience ;

« Attendu que le droit de défense a été violé par le refus éprouvé par plusieurs des défenseurs d'entrer dans la salle d'audience ;

« Attendu que les soussignés ont tous essayé l'interdiction et le refus contre lequel les présentes conclusions protestent ;

« Attendu que les portes n'ont été ouvertes qu'après la prononciation de l'arrêt à la levée de l'audience ;

« Par ces motifs ;

« Donner acte aux concluants de ce que l'entrée de l'audience leur a été refusée, de

ce qu'il leur a été par conséquent interdit d'assister à la prononciation de l'arrêt, ce qui constitue à la fois violation de la publicité de l'audience et du droit de la défense.

« Sous réserve par eux d'encourir tous les avantages que de droit.

« Signé : CRÉMIEUX, SÉNARD, HENRY, DIDIER, ERNEST, PICARD, DRÉO, GEORGES, COULON. »

« Ces conclusions n'ayant pu être posées et développées hier, ainsi que nous l'avons dit, les parties les ont fait signifier à M. le procureur-général par exploit de Lebrun, huissier. »

Chronique Locale.

Samedi matin, vers onze heures et demie, le feu s'est tout-à-coup déclaré dans une mansarde, rue de la Tonnelle, chez M. Girard, marchand revendeur. Cette mansarde était occupée par un atelier de menuiserie, et le feu était dans de menus copeaux et des bois.

Grâce à la promptitude des secours, l'incendie a été arrêté avant qu'il ait occasionné de grands dégâts ; cependant, l'outillage et la charpente ont été fortement endommagés.

La police de la ville et la gendarmerie organisaient les chaînes et dirigeaient les travailleurs.

La pompe de l'Ecole est arrivée également dès les premiers cris d'alarme.

La cause de cet incendie n'est pas bien connue ; on croit cependant qu'il a été occasionné par la cheminée, dans laquelle on avait fait du feu le matin pour préparer des travaux de menuiserie. Il est heureux que ce sinistre ne se soit pas déclaré la nuit, il eût pu prendre des proportions effrayantes, et même compromettre l'existence de quelques personnes qui se seraient trouvées cernées par les flammes.

Vendredi, au faubourg de la Croix-Verte, le feu faisait une victime, sans occasionner de pertes matérielles.

La veuve Decamus, septuagénaire, paralysée depuis longtemps déjà, avait été laissée seule dans une vaste chambre avec un brasier ardent dans un chauffe-pieds. Comment le feu a-t-il pris à ses vêtements ? on l'ignore. Elle était seule depuis très-peu de temps, quand les voisins ont été subitement suffoqués par une odeur nauséabonde excessivement forte ; ils ne pouvaient en trouver la cause. Un passant, voyant la fumée sortir par la fenêtre de la chambre de la veuve Decamus, donna l'éveil, se précipita dans cet appartement et trouva la pauvre malheureuse sans vie et ayant déjà une partie du corps entièrement carbonisée.

Une mesure officielle va produire une grande émotion parmi l'intéressante petite population des écoles primaires.

Le vice-recteur de l'Académie de Paris, dit le Journal de Tours, a appelé l'attention de M. le ministre de l'instruction publique sur un abus qui consiste à faire porter aux enfants des écoles des croix imitant plus ou moins la décoration de la Légion-d'Honneur. Le ministre a décidé qu'il convenait de supprimer toute imitation de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, et de prescrire aux instituteurs, publics ou libres, de supprimer les rubans rouges, et de n'employer, à l'avenir, que des croix à quatre branches et sans émail.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans, ouvrira le 12 décembre courant, au service de la grande et de la petite vitesse, la section de Quimper à Châteaulin, et le 18 du même mois, également au service de la grande et de la petite vitesse la section d'Auray à Napoléonville.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 12 décembre. — Les rapports confédérés, en date du 28, établissent que Sherman, trouvant Macon trop fortement défendu pour être pris d'assaut, s'est dirigé à l'est, vers la rivière Omulgee. Le 24, il était encore à l'ouest de la rivière Ocongee.

On disait que 30,000 vétérans de l'armée de Lee étaient arrivés à Augusta.

Les prisonniers échangés étaient arrivés de Savannah à Washington.

Beauregard et Johnston étaient à Macon et à Augusta, mais ils ne jugeaient pas les forces dont ils disposaient suffisantes pour arrêter Sherman.

Hood continuait sa marche sur Nashville ; on disait que s'il trouvait le corps de Thomas trop fort pour être attaqué avec grandes chances de succès, il opérerait sa jonction avec Broeckridge, dans le Tennessee oriental, pour tomber ensemble sur les derrières de Sherman.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

— Sur demande, la maison Biétry expédie à choisir en province tout ce que la fabrication de cachemire français produit de plus beau, de plus fin, de plus nouveau, avec mignonnettes brodées doubles franges, ainsi que des châles cachemire de fabrication courante, des châles de laine et des châles unis pour deuil dans les prix les plus modérés.

Par sa double industrie de filateur et de fabricant, la maison Biétry livre de belle et bonne marchandise comme matière et solidité de teinture à un réel bon marché.

Chaque châle porte une étiquette de prix fixe, un numéro d'ordre et la garantie de la

désignation. Par ce moyen, les acheteurs de province sont assurés d'être aussi avantageusement traités que s'ils venaient dans les magasins de Paris.

Maison Biétry, boulevard des Capucines, 41, au premier.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 10 décembre.

Brigade austro-mexicaine. — Revue politique de la semaine. — L'Avenir et les Bonaparte. — Courrier de Paris. — Correspondance des États-Unis. — Chronique musicale. — Correspondance. — La nouvelle capitale de l'Italie. — Gazette du Palais. — Les Lilas blancs (nouvelle) suite. — Le musée de Montpellier. — Kazan. — Le Tour de Merne. — Histoire des plantes.

Gravures : Uniformes de la brigade austro-mexicaine. — M. le comte de Mensdorff-Pouilly, ministre des affaires étrangères, en Autriche. — Correspondance des États-Unis (4 gravures). — Palais de l'Exposition internationale des arts et de l'industrie à Dublin. — Chapitre annuel de l'ordre de Charles III, tenu dans la chapelle royale, à Madrid. — La Bible populaire (3 gravures). — Le musée de Montpellier (3 gravures). — Histoire des plantes (10 gravures). — Rébus.

M^{me} BAUDIN (M^{lle} ALLAIS),

DENTISTE A SAUMUR,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 10.

Fait toutes les opérations de la bouche, ainsi que le mécanisme et la pose de mâchoires, dentiers, dents artificielles. (524)

Marché de Saumur du 10 Décembre.

Froment (l'hectol.)	15 42	Huile de lin.	48
2 ^e qualité.	14 82	Paille hors barrière	44 26
Seigle.	9 50	Foin.	83 38
Orge.	8	Luze (les 750 k)	91 65
Avoine anc. (entrée)	8 90	Graine de trèfle.	120
Fèves.	13 30	— de luze.	110
Pois blancs.	22	— de colza.	36 50
— rouges.	22	— de lin.	27
Cire jaune (50 kil.)	225	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	57	(l'hectolitre).	—
— de chenevis.	50	— cassées (50 k.).	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	50 à 55
Ordin., envir. de Saumur.	1 ^{re} id.	48 à »
Id.	1863, 2 ^e id.	45 à »
Saint-Léger et environs.	1 ^{re} id.	45 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	40 à »
Le Puy-N.-D. et environs.	1 ^{re} id.	42 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	38 à »
La Vienne, 1863.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		80 à 100
Champigny, 1864.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à »
Varrains, 1864.		80 à 100
Bourgueil, 1864.	1 ^{re} qualité	120 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Restigny 1863.		70 à 80
Chinon, 1864.	1 ^{re} id.	70 à »
Id.	2 ^e id.	60 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Mlle Chevert, aidée du courtis Achille, se hissa tant bien que mal jusqu'au niveau voulu, et parvint finalement à s'asseoir sur on des coussins du tilbury; Achille prit place à côté d'elle, lâcha un doigt de guides et partit au grand trot pour franchir les quatre cent cinquante pas qui séparaient la maison de Mlle Chevert de celle du père Fouchard.

XIV.

M. Dusseaux et Armand n'avaient eu que le temps de saluer leur parente, enlevée comme une nouvelle Proserpine ; mais, à son geste, ils comprirent que Marie restait à leur garde, ils vinrent la rejoindre ; elle leur avait épargné déjà la moitié de la route. Armand s'empressa d'offrir son bras, Marie n'eut garde de refuser ; ils prirent les devants, M. Dusseaux suivit en lisant une lettre.

C'est quelque chose qu'un tête-à-tête : encore faut-il savoir en profiter. Armand n'était point malheureusement dans la disposition d'esprit nécessaire pour tirer parti de celui-ci. Depuis huit jours une noire inquiétude le dévorait. D'ordinaire il s'inquiétait peu de ce qui se passait à Chemelles ; le travail, la lecture et le dessin occupaient tout son temps. Mais il y a des choses qui, d'autorité, commandent

l'attention : l'héritage advenu à Mlle Chevert, et le dîner préparé à grands frais par les Fouchard, ne pouvaient rester inaperçus de qui que ce fût au village. La coïncidence de ces deux événements, aussi singuliers l'un que l'autre, faisait naturellement naître les commentaires, et il ne fallait pas être bien clairvoyant pour soupçonner le lien secret qui les rattachait. Plus intéressé que personne en cette affaire, Armand devina immédiatement que son ancien camarade Achille se posait en prétendant à la main de Marie Soyer. D'un coup d'œil il calcula tout, vit ses espérances ruinées et fut frappé au cœur.

Un sentiment profond avait envahi l'âme du jeune homme ; il eût voulu Marie pauvre, très-pauvre : en imagination, il lui consacrait sa vie tout entière ; il se voyait, dans l'avenir, lui faisant, jour par jour, un peu de bien-être à force de travail, un peu de bonheur à force de soins ; puis il espérait que la bénédiction de Dieu descendrait sur l'humble ménage et y ferait renaitre sans fin une mutuelle tendresse. Tous ces beaux rêves se trouvaient soudainement détruits : comment lutter contre l'influence des Fouchard ? qu'opposer à leurs écus ? quelle action avoir sur une personne d'aussi faible jugement que Mlle Chevert ? n'était-elle pas gagnée d'avance à ceux qui

pourraient assurer une brillante existence à sa pupille ? Pauvre Armand ! il voyait avec terreur s'élever entre lui et Marie des obstacles insurmontables : plus il réfléchissait, plus il croyait sa défaite certaine. Une dernière, une seule espérance lui restait : oh ! si Marie l'aimait comme il aimait Marie ! toute la question était là ; mais comment s'en assurer ?

La fortune, on vient de le voir, le servit à souhait. Pendant quelques minutes, il allait avoir l'oreille de Marie, il pouvait lui parler, lui tout dire.

Hélas ! hélas ! la moitié de ce temps d'un prix infini était déjà écoulée, Armand n'avait pas dit un mot ; il cherchait des paroles, elles ne venaient pas, aucune expression ne pouvait rendre ses sentiments ; il voyait l'occasion prête à lui échapper, il s'efforçait de la retenir, en vain, en vain ; sous le poids d'une sorte de cauchemar, sa langue restait attachée à son palais, il souffrait, il étouffait, les larmes lui venaient aux yeux.

Étrange spectacle ! Armand était jeune, bien fait, gracieux de toute sa personne, instruit, plein de courage et d'honneur, très-supérieur d'esprit ; il eût trouvé peu d'égaux dans une grande ville, et pourtant il tremblait devant une jeune fille simple et bonne. Ah ! c'est qu'il y a dans les belles âmes un

respect infini pour la liberté du cœur, pour la sainteté d'un premier engagement ; plus les sentiments sont purs plus ils sont réservés. Un fat parle avec aisance, proteste en levant les yeux au ciel. Un honnête homme se trouble et balbutie, la crainte de surprendre ou d'offenser l'arrête malgré tout. Bien des filles d'Eve écoutent le fat, quelques-unes comprennent l'honnête homme.

Marie Soyer était de ces dernières à coup sûr. D'ailleurs il y avait entre elle et Armand un lien formé sous l'œil des anges, une affection qui remplirait leur vie de joie et de douleur, mais qui ne se corromprait point, parce qu'ils avaient, l'un et l'autre, la crainte de Dieu, auteur de tout amour pur, inspirateur de tout sacrifice. Étonnée du silence de son compagnon, sentant son bras qui tremblait, Marie jeta sur lui un regard doux et curieux. Elle ne se doutait de rien, elle ne voyait aucun rapport entre l'héritage Méchigneau et le dîner Fouchard, et n'imaginait pas, surtout, être devenue plus digne de l'attention du monde, parce qu'un certain tanneur de Vendôme venait de mourir sans enfants, après avoir bien mené son commerce.

Marin de Livonnien.

La suite au prochain numéro.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du neuf décembre 1864, enregistré.

La dame Marie Juliette-Mathilde Normandin, épouse de M. Antoine-Jérôme Chavet, professeur d'écriture, domicilié à Saumur.

A formé contre son mari une demande en séparation de biens, par-devant le tribunal de Saumur, et a constitué sur cette demande M^e Che-deau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur par l'avoué soussigné, le douze décembre dix huit cent soixante-quatre.
(537) CHEDEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE TERPREAU.

Aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de Saumur, rendu le 12 décembre 1864, le sieur Nicolas Terpreau, boulanger, demeurant à Souzay, près Saumur, a été déclaré en état de faillite. M. Ch. Coutard, membre du tribunal, a été nommé commissaire de cette faillite, et M. Cormery, licencié en droit, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal, (538) TH. BUSSON.

A CEDER

DE SUITE,

UN CAFÉ BIEN ACHALANDÉ,

Dans un très-bon quartier de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.
S'adresser à M^{me} RAGUIDEAU.

À VENDRE

UNE POMPE,

Système Pichard, de Saumur.

Cette pompe, aspirante et foulante, munie de ses tuyaux d'arrosement, sera vendue à bas prix.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PORTION DE MAISON

Avec BOUTIQUE
Rue Saint-Nicolas, n° 72.
S'adresser, à M. VAILLOT, même rue. (528)

CHEMINÉES QUI FUMENT.

M. CHINAT, fumiste à St-Mathurin,

préviend qu'il se charge d'empêcher de fumer toutes les cheminées, même les plus rebelles, qui ont cet insupportable défaut.

Il se charge aussi de la construction des fourneaux en tous genres.

M. Chinat garantit ses travaux.

Il se transportera chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et le faire appeler; elles auront lieu d'en être satisfaites. (507)

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES À TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in 8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15.000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

PRIME D'ENCOURAGEMENT.

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra GRATIS le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-4°, dont le prix est de 36 francs.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du *MONITEUR DE LA JEUNESSE*, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 39 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre.
En mairie de Saumur, le

LECTEURS DE M. RENAN
Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation,
Un Volume grand in-32 de 320 pages.
NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES.
Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco. — Vélin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco.

Chez tous les Libraires de France et de l'Étranger
ET CHEZ L'ÉDITEUR,

4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS.

Envoyer Mandats ou Timbres-Poste.

Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du *Procès de Jésus*, remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté.

Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques.

Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement reproduit en italien.

Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M^{me} ASSAILLY, libraires.

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES FORTIFICATIONS MILITAIRES

Connues sous le nom

DE FORTS VITRIFIÉS

Par M. F^d PREVOST,

Capitaine au génie, membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette question, pleine d'intérêt pour l'archéologie, a été présentée l'année dernière au congrès archéologique tenu dans notre ville. De nouvelles études ont suscité à M. Prevost des idées complètement neuves, qu'il vient d'exposer dans cette brochure et qui sont appelées à jeter un grand jour sur les singulières constructions de La Courbe, près Argentan, de Sainte-Suzanne (Mayenne), de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Péran (Côtes-du-Nord).

In-8°. — Prix : Un franc.

En vente à Saumur, chez PAUL GODET, éditeur, et chez JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 10 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 12 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66	»	»	66	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 50	»	»	93 80	»	30
Obligations du Trésor.	»	»	»	442 50	»	»
Banque de France.	3530	15	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1235	5	»	1235	»	»
Crédit Foncier colonial.	592 50	»	7 50	597 50	5	»
Crédit Agricole.	720	»	»	740	20	»
Crédit industriel.	722 50	»	2 50	»	»	»
Crédit Mobilier.	917 50	»	2 50	932 50	»	5
Comptoir d'esc. de Paris.	936 25	1 25	»	930	»	6 25
Orléans (estampillé).	860	1 25	»	855	»	5
Orléans, nouveau.	785	»	»	785	»	»
Nord (actions anciennes).	1000	5	»	997 50	5	2 50
Est.	487 50	»	5	490	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	872 50	»	5	875	2 50	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	587 50	»	5	585	»	2 50
Ouest.	512 50	2 50	»	510	»	2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1670	»	5	1685	15	»
Canal de Suez.	420	5	»	418 75	»	1 25
Transatlantiques.	525	»	»	525	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	65 70	»	»	65 70	»	»
Autrichiens.	445	2 50	»	442 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	510	»	1 25	508 75	»	1 25
Victor-Emmanuel.	317 50	»	»	317 50	»	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	275	»	5	275	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	595	»	10	598 75	3 75	»
Saragosse.	422 50	»	3 75	427 50	5	»
Séville-Xérès-Séville.	295	2 50	»	292 50	»	2 50
Portugais.	290	»	2 50	295	5	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	311 25	»	»	311 25	»	»
Orléans.	293 75	»	»	293 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	»	»	292 50	»	»
Ouest.	290	»	»	290	»	»
Midi.	292 50	»	»	295	»	»
Est.	282 50	»	»	286 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.